



Groupe socialiste et apparentés

Intervention Richard Ferrand
Président du Groupe socialiste et apparentés

Session > 16 et 17 décembre 2010

Nombre de pages : 5

Monsieur le Président, Mes Chers Collègues, Mesdames et Messieurs,

La session qui nous réunit aujourd'hui sera essentiellement consacrée à nos orientations budgétaires pour 2011.

Chacun mesure que cette session se tient dans un contexte de crise économique, sociale, mais aussi, d'une certaine manière, institutionnelle dans la mesure où les réformes des collectivités territoriales et des finances locales viennent frapper de plein fouet la capacité d'action des collectivités locales.

Le Parlement s'est soumis, une nouvelle fois, à la volonté du Président de la République en adoptant des textes qui ne débouchent guère que sur l'encadrement de la clause générale de compétence, sur l'interruption volontaire de financements croisés pour les communes, et sur la création du Conseiller territorial.

Une nouvelle fois, les promesses d'une réflexion et d'une concertation approfondies se sont évaporées, l'intéressant Rapport Balladur a été remis au magasin des accessoires et le « bing bang » territorial n'aura jamais été que le prétexte à une attaque en règle contre la démocratie locale.

Au fond, la solidarité territoriale entre les collectivités est mise à mal par l'encadrement de la clause de compétence générale et la fin des financements croisés possibles, tandis que le mode de scrutin du Conseiller territorial fragilisera l'enjeu de la parité.

Concrètement et par la suite, ces dispositions affaibliront les services publics locaux comme les innombrables associations qui tissent le lien social au cœur de nos territoires.

Au fond, on crée une usine à gaz qui ne produit pas de gaz, on complique au lieu de simplifier, tout cela dans l'unique volonté de réduire l'action publique.

Et cette réforme est purement idéologique en ce qu'elle vise à réduire le rayon d'action des pouvoirs locaux.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, le législateur a cédé à la volonté du gouvernement d'annihiler la faculté des collectivités d'arrêter démocratiquement leur propre politique fiscale.

La Région et les Départements ont par exemple perdu le lien avec les entreprises de leur territoire par la suppression de la taxe professionnelle et donc la possibilité d'en fixer le taux.

Au passage d'ailleurs, le Rapport Marleix, bonne source s'il en est, nous apprend qu'il en coûtera 9 milliards d'euros contre 3,5 initialement annoncés.

Si l'on ajoute à cela le bouclier fiscal et la baisse de TVA dans la restauration, il est légitime de constater que l'Etat organise sa propre insolvabilité, sa « faillite », comme l'a dit François Fillon, pour mieux justifier les restrictions imposées aux collectivités locales et à la population.

Oui, on est bien là dans l'idéologie qui consiste à assécher les ressources de l'Etat pour ensuite expliquer que ce sont les dépenses publiques qu'il faut chaque jour réduire un peu plus.

Le résultat est arithmétique et politique à la fois : les collectivités sont suspendues au bon vouloir du pouvoir central, pourvoyeur de dotations et de compensations virtuelles de l'amputation de la capacité fiscale à agir.

Or, nous savons tous que les compensations des compétences transférées sont toujours insuffisantes et que les dotations sont gelées comme en témoigne d'ailleurs le projet de loi de finances pour 2011.

En clair, on troque la dynamique fiscale contre la statique comptable.

Et ceci nous éloigne chaque jour du principe constitutionnel d'autonomie fiscale des collectivités locales.

La conjugaison de ces deux réformes marque un recul historique du mouvement de décentralisation engagé depuis 1982 au bénéfice, non pas tant d'une recentralisation – comment un Etat ruiné pourrait-il reprendre le monopole de la puissance publique ? – mais de la dégradation de l'action publique, c'est-à-dire de l'action solidaire et citoyenne.

Et dans ce contexte, évidemment nous n'acceptons pas la paralysie programmée.

Et la Bretagne, terre historique d'initiative régionale, ne renoncera à rien malgré ces mesures d'assèchement.

Ici, chez nous, moins de liberté locale, moins d'action régionale signifiaient moins de Bretagne.

Or, les choix politiques antérieurs de la majorité de Jean-Yves Le Drian et la virtuosité budgétaire de Pierrick Massiot, nous permettent encore d'assumer nos responsabilités et nos engagements.

Au début de ce mandat, nous avons pu constater à la fois une qualité de gestion saluée par la Chambre régionale des Comptes, un niveau d'endettement limité et une gestion de la dette optimale.

Simultanément, la maîtrise des dépenses de fonctionnement nous place dans une position supportable face à l'austérité gouvernementale imposée.

La gestion dite « pépère », ai-je entendu ici, vaut mieux que la gestion perverse et l'endettement permanent.

« Gestion pépère », c'est un peu l'hommage du vice à la vertu. Mais nous préférons investir pour l'avenir plutôt que de devoir faire la manche pour assurer les fins de mois.

Oui, nous sommes fiers d'affirmer que les socialistes conjuguent au présent avec leurs alliés et pour l'avenir la rigueur budgétaire et l'audace des investissements.

La rigueur n'est pas un gros mot que la Droite n'ose pas prononcer de peur d'affoler les médias, elle est simplement un comportement quotidien nécessaire que nous revendiquons.

L'audace, elle, caractérise la concrétisation de notre ambition pour la Bretagne.

Ainsi, les orientations budgétaires soumises à notre débat portent une stratégie et des engagements qui vont structurer l'avenir de notre Région et lui permettent de répondre au défi démographique qu'énonçait le Président. .

Les Bretonnes et les Bretons ne s'y sont pas trompés en mars dernier.

Le projet « Bretagne à grande vitesse » fait partie de ces engagements que nous tiendrons : la TIPP dite Grenelle est certes bienvenue mais elle ne changera pas fondamentalement l'affaire.

Pourtant, qu'il nous soit permis de rappeler que ce projet vital pour notre région devrait relever de la solidarité nationale, alors qu'en vérité, il n'aurait jamais vu le jour sans la détermination des collectivités de notre territoire, au premier rang desquelles le Conseil régional.

A ce titre, le gouvernement doit revoir sa copie et inscrire ce projet dans le schéma national des infrastructures de transport.

Monsieur le Président, permettez-moi que je m'adresse aux alliés locaux du gouvernement central : obtenez ce schéma tel que nous le voulons, battez-vous auprès de vos propres amis plutôt que de chercher de minces prétextes sur ce chapitre ici même à Rennes.

Je précise d'ailleurs que si le Président du Conseil régional et sa majorité n'avaient pas engagé la maîtrise des dépenses de fonctionnement et une politique résolue de désendettement dès 2005, la Bretagne n'aurait pas pu porter le projet de grande vitesse.

Nos engagements, nous les assumons également en faveur des investissements d'avenir dans nos ports régionaux de pêche et de commerce, dans le cadre du plan régional qui leur est dédié.

La mise aux normes environnementales des criées, le soutien aux entreprises de mareyage, et aux unités de transformation, l'amélioration des conditions de travail et des conditions sanitaires, la traçabilité, la qualité, la valorisation des produits comme la diminution de l'impact sur l'environnement sont des priorités de ce plan.

Ce plan, nous le mettrons en œuvre comme nous mettrons en œuvre l'aménagement du Polder de Brest qui a vocation à devenir la plateforme de maintenance et d'assemblage des hydroliennes.

Tous ces investissements s'ajoutent à ceux dédiés aux aéroports régionaux comme aux infrastructures routières d'intérêt régional que sont la RN 164, entre autres, et au sujet de laquelle vous venez de formuler une nouvelle proposition.

Là encore, j'incite la Droite à agir auprès du Président de la République qui, à Châteauneuf du Faou, s'était engagé voici trois ans, « à finir ce chantier ».

Il n'est rien de pire que de dégrader la parole politique par des vaticinations sans lendemain.

Les orientations budgétaires qui nous seront présentées incluent également l'enjeu fondamental du numérique, c'est-à-dire du très haut débit.

Car, aussi vitales que soient les routes, les autoroutes de l'information s'imposent comme le moyen contemporain de connecter la Bretagne au reste du monde et de permettre aux habitants de Bretagne de mieux se connecter entre eux.

Notre ambition est bien de créer l'égalité numérique puisqu'aujourd'hui quatre foyers en Bretagne sur dix n'y ont pas accès.

Comme toujours, et on les comprend, les opérateurs privés qui recherchent d'abord la rentabilité, ne développent leurs services que dans les grandes agglomérations.

C'est ainsi qu'à lire certaines études de marché, on constate que seule notre capitale régionale, la Ville de Rennes, serait concernée par l'appétence desdits opérateurs.

Et c'est bien là que l'on retrouve la nécessité de l'action publique, responsable et solidaire, qui se doit d'intervenir, non pas au service d'un marché, mais au service de toute la population.

Notre ambition, nous la confirmons, est bien de faire de la Bretagne, la première région du numérique populaire.

Dans le même temps, nous croisons ces vastes chantiers avec nos compétences fondamentales.

C'est ainsi que notre plan pluriannuel d'investissements en faveur des lycées publics est et sera totalement respecté.

Notre travail consiste de surcroît à inclure ces établissements scolaires dans les objectifs du pacte électrique breton pour la réduction de la consommation d'énergie et même pour la production d'énergie propre

Ceci représente plus de 440 millions d'euros sur cinq ans, à côté des investissements en faveur des instituts de formation sanitaire, des lycées privés, des CFA, des universités et autres laboratoires de recherche.

Nous attendons mes cher(e)s collègues que le fameux « grand emprunt » vienne conforter notre politique.

Monsieur le Président, mes cher(e)s collègues, Mesdames, Messieurs, nous sommes déterminés à assumer nos engagements par-delà les embûches budgétaires.

Mais notre volonté doit rencontrer la solidarité territoriale, pierre angulaire à nos yeux, de la solidarité nationale que le Gouvernement, et donc l'Etat, devrait porter.

Malgré les défaillances, malgré les manquements à la parole donnée, nous résistons et agissons parce que nous savons où sont nos devoirs et quelles sont les attentes des Bretonnes et des Bretons.

Le jour viendra où l'exemple breton inspirera notre pays tout entier pour retrouver les libertés locales, l'égalité des citoyens et la fraternité sociale.

Chaque jour, nous y travaillons.

Je vous remercie.